

# Folofolo

Revue des sciences humaines et des civilisations africaines

N° Décembre 2020

*Tome 2*

ISSN 2518-8143



**FOLOFOLO**  
**Revue des sciences humaines et des**  
**civilisations africaines**

**Décembre 2020**

*Tome 2*

<http://www.folofolo.univ-ao.edu.ci>

## **Administration et Rédaction**

Directeur de publication BAMBA Mamadou

Rédacteur en chef KAMARA Adama

Rédacteur en chef adjoint KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster ALLABA Djama Ignace

Chargé de diffusion et de marketing ALLABA Djama Ignace

Trésorière KOUADIO Affoué Sylvie

## **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Sékou BAMBA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OSSEYNOU Faye, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

LATTE Egue Jean Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

GUIBLEHON Bony, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ASSI Kaudjis Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Marie MIRAN, Maître de conférences, EHESS/IMAF Paris

GBODJE Sékré Alphonse, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Kouakou Siméon, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BATCHANA Essohanam, Maître de conférences, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Maître de conférences, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEKOIN Tano Raphaél Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de lecture**

KOUAKOU Antoine

BATCHANA Essohanam

CISS Ismaila

VEI Kpan Noël

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel

N'SONSSISA Auguste

CAMARA Moritié

FAYE Osseynou

IDRISSA Bâ

BAMBA Mamadou

SARR Nissire Mouhamadou

GOMGNIMBOU Moustapha

DEDOMON Claude

DEDE Jean Charles

BAMBA Aboulaye

DIPO Ilaboti

## EDITORIAL

Prétendre écrire l'histoire de la civilisation africaine peut paraître une gageure.

En effet, des faits restent peu connus, et l'exploration intellectuelle et scientifique de l'Afrique n'est pas toujours chose aisée.

Le chercheur doit recueillir, classer et critiquer les sources écrites et orales de même qu'une documentation abondante pour aboutir à la vérité scientifique.

Il est pourtant nécessaire de réanimer à travers des écrits originaux la réalité substantielle de la civilisation africaine de l'époque antique à la période contemporaine en passant par les périodes médiévales et modernes.

C'est à cette tâche que s'est consacré ce numéro de la revue "FoloFolo".

Les propositions de sujets et les diverses approches scientifiques dans une entière liberté d'expression se sont avérées enrichissantes.

Ce numéro de décembre 2020 explore la science dans sa diversité.

Le résultat recherché est de connaître l'Afrique et ses civilisations dans sa profondeur et bien sûr avec ses joies et ses peines, mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un développement durable de ce continent.

La pluralité des articles, l'originalité des problématiques et la diversité des sujets autorisent à penser que ce numéro sera accueilli à sa juste valeur par les universitaires.

**Bamba Mamadou**

## TABLE DES MATIERES

<b>Issa DIALLO / Adama KONE / Amadou TRAORE:</b> Covid-19 à Bamako : Mythe ou réalité ? Analyse de la perception des populations .....	7–19
<b>Adama KABORE:</b> Migrations et sécurisation des terres dans l'espace Kroumen (1963-1999) .....	20–38
<b>DOSSO FATOU / SAVADOGO MATHIAS:</b> L'offensive turque en Afrique : le cas de la Côte d'Ivoire (2010-2016) .....	39–57
<b>Hervé Landry COULIBALY:</b> La pléthore de partis politiques au Burkina Faso de 1991 à 2017 : causes et impacts .....	58–73
<b>Noël Okobé DATRO / Marc ATTOH:</b> Les mercenaires libériens et la crise militaro-politique en cote d'ivoire : 2002-2003 .....	74–93
<b>René ELOUNDOU MBASSI :</b> L'Aperçu historique de la gestion des femmes militaires dans l'armée camerounaise : 1984-2015 .....	94–117
<b>FOFANA Lacina / Foussata Dagnogo / Djibril Konaté :</b> L'impact de la migration sur le cadres de vie des populations dans le périmètre minier de tongon, au nord de la côte d'Ivoire .....	118-132
<b>Ardjouma TUO :</b> Communication du risque face à l'utilisation du gaz butane par les taxis communaux de Bouaké (Côte d'Ivoire) .....	133-146
<b>Dangnisso BAWA:</b> Extraction des argiles sur le talus de la route Adéta-Danyi N'Digbé et risques de mouvements de masse .....	147-159
<b>SORO Nahoua Adama / SILUE Donakpo / DIABATE Songui:</b> Le problème d'éducation et la formation des populations agricoles de dongouine face aux risques de maladies hydriques liées à leurs activités .....	160-170

<b>KOUAMÉ Jean Luc Kouassiblé / N'GUESSAN Mahomed Boubacard:</b> "Les fondations politiques" : des instruments diplomatiques allemands méconnus en Afrique occidentale (1960 à aujourd'hui) .....	171-187
<b>Dimitri OVENANGA-KOUMOU:</b> Inachèvement de l'homme et liberté chez Kant .....	188-199
<b>Mahamoudou OUBDA:</b> l'islam dans le regard chrétien (631-2019) .....	200-220
<b>Fatou DIOP/ Cheikh Ibrahima NIANG / Sara Danièle DIENG / El Hadji Papa Abdourahim SY:</b> L'accompagnement psychosocial des personnes vivant avec l'hypertension et ses complications à Dakar .....	221-238
<b>Koffi Amouzou SOSSOU:</b> La gestion des plantations agricoles du sud-ouest Togo (1914–1920) .....	239-252
<b>Mathata Mireille Pulchérie-Laure OUATTARA:</b> Les <i>dyulamoussou</i> : une classe de femmes d'affaires à Kong (XVIIIe-XIXe siècles) .....	253-267
<b>ASSI Amon Jean-Paul:</b> Les Sénégalais et l'islamisation de la Côte d'Ivoire méridionale (1893-1956) .....	268-289
<b>ODY Marcel Arnoux / KOUADIO Guessan:</b> Les syndicats guinéens et le régime du président Lansana Conté (1990-2008) .....	290-306
<b>YAO Koffi Léon:</b> La caisse de stabilisation et de péréquation de Côte d'Ivoire : des origines à la dissolution (1954- 1999) .....	307-316
<b>Ichaka CAMARA:</b> Grands axes de la lutte contre la corruption au Mali de l'indépendance à Mars 2012 .....	317-334
<b>Ehouman Dibié Besmez SENY / Mamadou DELY:</b> La condition de la croyance en des divinités des contes en Afrique en mutation .....	335-347
<b>Abdoulaye KONÉ:</b> Sanoussi Diaby et la diffusion du <i>Hamallisme</i> à Daloa de 1930 à 1977 .....	348-360

# **La pléthore de partis politiques au Burkina Faso de 1991 à 2017 : causes et impacts**

Hervé Landry **COULIBALY**

Université Joseph KI-ZERBO

Département d'Histoire et Archéologie

Laboratoire : Systèmes Politiques, Économies, Religions et Cultures (SyPERC)

Équipe : Pouvoirs politiques et représentations sociales

[landryherve2000@yahoo.fr](mailto:landryherve2000@yahoo.fr)

Burkina Faso / +226 71 25 95 01

## **RESUME**

A la faveur du retour au multipartisme et l'avènement de la quatrième République au Burkina Faso en 1991, les partis politiques, longtemps demeurés dans la clandestinité apparaissent sur la scène politique. C'est dans ce contexte que des formations plus récentes ont fait leur apparition. Dès lors, le nombre de partis politiques n'a cessé de croître aujourd'hui et dépasse la centaine. Quels peuvent être les effets d'une telle situation sur le processus démocratique en cours au Burkina Faso ? Si cette multitude de partis politiques, à première vue, témoigne de la vitalité de la démocratie burkinabè, elle cache, en réalité, la faiblesse de la représentativité de la majorité d'entre eux d'une part, et, d'autre part, le manque d'ancrage idéologique de ces partis politiques. Face à cette situation, il incombe au législateur burkinabè de réfléchir sur l'impérieuse nécessité de mettre de la discipline dans ce secteur, devenu, à tort ou à raison, un panier de crabes.

**Mots clés :** Burkina Faso – démocratie - multipartisme – partis politiques – représentativité.

## **SUMMARY**

Since the reexistence of multi-political parties and the prevalence in 1991 of the fourth Republic in Burkina Faso, the underground political parties reappear on the political scene. New other political parties have been created. From that time onwards, the number of political parties keeps on increasing to exceed hundred nowadays. At first sight, this multitude of political parties, is a proof that democracy prevails in Burkina. Nevertheless, on one hand, it hides in reality, a weak representativeness of the majority of people; and on the other hand, the lack of ideology of these political parties. We therefore wonder what can be the impacts of this situation on the outstanding democratic process in Burkina Faso. It would be surely to be hoped that the lawmaker think on the pressing necessity to maintain discipline in this sector which has become rightly or wrongly a mess.

**Keywords:** Burkina Faso – democracy - multipolitical – political parties –representativeness



## INTRODUCTION

Le système démocratique burkinabè semble se stabiliser de plus en plus dans une sous-région ouest africaine très mouvementée ces derniers temps. En effet, il apparaît, pour l'étranger, depuis trois décennies déjà, et après des années de parenthèses militaires, que la démocratie semble être résolument implantée dans le pays. D'une part, les institutions républicaines sont en place et fonctionnent normalement et des élections se tiennent régulièrement. D'autre part, les libertés sont garanties malgré quelques soubresauts<sup>1</sup>. Mais, la démocratie en cours au Burkina Faso se révèle être un système pervers assurant sa reproduction par des mécanismes aux antipodes des valeurs démocratiques standards, en témoigne la pléthore de partis politiques sur la scène politique burkinabè.

En 2017, le Burkina Faso avait officiellement 148 partis et formations politiques (Moné, 2018 : 2). Ce chiffre a largement évolué aujourd'hui et n'a cessé de croître surtout à l'approche des échéances électorales de 2020. Malgré ce foisonnement de partis politiques sur le paysage burkinabè, seul trois ou quatre partis politiques sont plus visibles sur la scène politique car les autres sont presque des figurants. Partant de ce constat, quelles sont les causes de ce foisonnement de partis politiques dans ce pays ? Quels en sont les impacts ?

Par cette étude, nous comptons analyser les causes de la pléthore de partis politiques au Burkina Faso ainsi que les impacts de ce phénomène sous la quatrième République. Cet exercice nous semble nécessaire au regard de l'actualité politique marquée depuis le début de l'année 2019 par des démissions, des frictions, des unions et la création de nouveaux partis politiques. Il est de ce fait important qu'on s'y attarde quelque peu, et y réfléchisse. Aussi, cette étude vient-elle compléter l'historiographie relative à cette thématique. Elle s'appuie sur une abondante littérature écrite<sup>2</sup> et les entretiens avec des acteurs de la vie politique burkinabè.

Le travail s'articule autour de trois parties. La première partie met en exergue les facteurs de la naissance d'une pléthore de partis politiques au Burkina Faso. La deuxième partie s'attarde

---

<sup>1</sup> Drame de Sapouy (assassinat du journaliste d'investigation Norbert Zongo) en 1998, mouvement d'humeur des militaires en 2006, mutineries en 2011, insurrection populaire en 2014, tentative de coup d'Etat en 2015, etc.

<sup>2</sup> Cette historiographie comprend des ouvrages, des rapports et des articles de presse. Nous pouvons citer à titre indicatif : Centre pour la gouvernance démocratique, *L'alternance et les règles du jeu démocratique au Burkina Faso*, Ouagadougou, CGD, 89 p ; Sawadogo (Y. Alfred), Ouali (L. Armand), Ibriga (L. Marius), 2012, *Enracinement de la démocratie au Burkina Faso*, rapport, Ouagadougou, M.E.F., 88 p ; IDEA, 1998, *La démocratie au Burkina Faso*, Stockholm, Capacity-Building, Série 4, 182 p ; Kanazoé (Souleymane), « CCRP : unanimité pour durcir les conditions de reconnaissance des partis politiques », in <https://lefaso.net/spip.php?article42874> du mercredi 6 juillet 2011.

quant à elle à l'évolution des partis politiques burkinabè entre 1991 et 2017. Enfin, la dernière partie traite des impacts de ce phénomène.

## **1. Les déterminants de la multiplication des partis politiques au Burkina Faso**

Depuis 1991, le nombre des partis politiques n'a cessé de croître. Ce nombre élevé des partis et formations politiques tient à plusieurs facteurs. Outre les facteurs internationaux, il existe des facteurs nationaux qui favorisent la prolifération des partis politiques.

### **1.1. Les facteurs internationaux**

Comme la plupart des Etats d'Afrique sub-saharienne, le Burkina Faso s'est engagé à la fin des années 80 dans un processus de démocratisation marqué notamment par la mise en œuvre de réformes politiques et économiques de grande ampleur. Depuis, en effet, la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989 et l'appel lancé à la Baule en juin 1990 par le Président français de l'époque François MITTERAND<sup>3</sup>, la question relative au processus démocratique recouvre son actualité et la démocratisation au Burkina Faso son intérêt. Les éléments structurants de cette transition vers l'Etat de droit sont la restauration du multipartisme en 1990 et la promulgation d'une constitution démocratique en juin 1991 (Otayek, 1996 : 311). Le Burkina Faso vit de ce fait sa quatrième République depuis le 2 juin 1991. Jusqu'à cette date, le pays n'a pas échappé à l'instabilité qui a caractérisé la plupart des Etats africains.

Malgré des différences, les régimes mis en place dans le cadre de la démocratisation résultent des consultations électorales périodiques destinées à renouveler les instances du pouvoir, selon les termes de chaque Constitution. Un peu partout, ces élections s'effectuent dans le cadre de la liberté d'expression et d'un pluralisme qui prend des formes variées en fonction des conditions locales, la vie politique étant souvent animée par un nombre élevé de partis politiques. Bon gré mal gré, le Burkina Faso tout comme l'ensemble des Etats africains est ainsi amené à suivre la voie de la démocratisation, à instaurer un Etat de droit et à se convertir au multipartisme. Le mouvement apparaît irrésistible. Face donc à la pression extérieure, il était important pour les autorités du Front Populaire d'entreprendre une ouverture démocratique tout comme dans les autres pays de l'Afrique francophone. Cette ouverture est matérialisée par la décision de lever l'interdiction des partis politiques, ce qui pousse à

---

<sup>3</sup> A ce sommet le Président français disait : « Plus tôt vous aurez des élections véritablement libres et le multipartisme, mieux cela vaudra pour votre jeunesse qui a besoin de s'exprimer ».

l'inflation des partis politiques. En effet, de sept (07) organisations politiques<sup>4</sup> en 1987, on en a dénombré vingt-trois (23) à la veille du référendum constitutionnel de juin 1991. Ce chiffre est allé croissant année après année.

Ainsi, la fin de la guerre froide, l'appel de la France à l'ouverture démocratique prônée au sommet de la Baule en 1990 et la signature d'un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) longtemps refusé par Thomas SANKARA contraignent les dignitaires du Front populaire à tourner la page des « expériences socialisantes » (Lejeal, 2002 : 143). Blaise COMPAORE est astreint à jouer le jeu d'une vraie démocratie sous peine de passer pour un autocrate en sursis allant à « contre-courant de l'histoire ». Au-delà de ces raisons exogènes, d'autres facteurs au niveau interne peuvent expliquer la prolifération des partis politiques au Burkina Faso.

## **1.2. Les facteurs nationaux**

Des facteurs internes et externes aux partis politiques burkinabè expliquent la pléthore de partis politiques dans le paysage politique burkinabè entre 1991 et 2007.

### **1.2.1. Les facteurs internes aux partis politiques**

Dans son rapport 2013 sur la gouvernance en Afrique, la Commission économique africaine (C.E.A.) indique que les partis politiques de nombreux pays africains manquent de démocratie interne :

Ce n'est que dans 12 des 40 pays que plus de la moitié des experts sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les partis politiques pratiquent la démocratie pour choisir les responsables du parti et les candidats du parti aux élections nationales. Ce manque de démocratie alimente des querelles et des conflits au sein des partis ; il empêche tout processus crédible de sélection des dirigeants et jette le doute sur la qualité des dirigeants dont la candidature est présentée aux élections nationales (CEA, 2013 : 238).

Ce constat est une réalité au Burkina Faso où la question de la relève dans les partis politiques se pose avec acuité. La scène nationale est, en effet, dominée par les mêmes visages depuis la mise en place de la quatrième République, au début des années 1990. Cette remarque concerne la plupart des hommes politiques qui sont aussi de l'opposition que de la majorité. En 2016, ils avaient une moyenne d'âge de soixante ans et cumulaient chacun plus de 30 ans de vie politique (Sangaré, 2016 : 7). La promotion interne en faveur surtout des plus jeunes, ne semble pas être le défi dans la plupart des partis politiques au Burkina Faso. Les leaders

---

<sup>4</sup> Il s'agit précisément de l'Union des communistes burkinabè (UCB), le Groupe des communistes burkinabè (GCB), l'OMR, l'Union des luttes communistes-Flamme (ULC-Flamme), l'Union des luttes communistes-Reformé (ULC-R), le Parti africain de l'indépendance (PAI) et le Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRv)

nationaux des partis ou formations politiques s'éternisent à la tête des organisations et refusent systématiquement d'être écartés même s'ils ne bénéficient plus de la confiance du parti. Cet état de fait conduit inexorablement au départ de leaders et de militants qui iront soit renforcer les rangs d'un parti d'opposition ou de la majorité, ou créer un nouveau parti. Ainsi, quelques responsables politiques ont contribué, en partie, à fragiliser leur formation politique et surtout émietter davantage l'opposition politique burkinabè. A titre d'exemple, la crise née en 2002 au sein du Parti des Démocrates Progressistes/Parti Socialiste (PDP/PS) et qui a conduit au départ de Emile Paré, a surpris plus d'un observateur de la scène politique burkinabè. En effet, des voix se sont élevées pour demander l'alternance au sein du parti de Joseph Ki-Zerbo, au regard de l'âge de celui-ci, qui persistait à toujours rester à la tête du parti (Kaboré, 2007 : 20). Emile Paré est pressenti pour lui succéder. Le 12 septembre 2002, au cours d'une conférence de presse, ce dernier annonce son intention de créer le Mouvement du Peuple pour le Socialisme/Parti Fédéral (MPS/PF). Ce qui fut effectif quelques semaines plus tard.

Aussi, tous les partis politiques officiellement reconnus au Burkina Faso sont-ils régis par des textes fondamentaux. Ces textes définissent les modalités de fonctionnement, les procédures de décisions au sein des partis. La stabilité au sein des partis est donc fondamentalement liée au respect des attributions des instances de délibération des partis. Mais l'une des caractéristiques majeures des partis politiques burkinabè est leur faible degré d'institutionnalisation. La plupart des partis politiques reposent sur un homme, généralement le fondateur du parti et qui en est le président. Les partis politiques fonctionnent rarement sur la base d'un texte organisationnel. Bien que les textes existent, ils sont très peu appliqués dans le fonctionnement des partis. Or, « là où cessent les lois commence la tyrannie » (Locke, 2001 : 202). Cela est d'ailleurs source de nombreuses crises au sein des partis politiques burkinabè. Ce fut le cas en juin 2002 lorsque Jean-Jacques Zeba, à l'époque membre du bureau politique national du PDP/PS, « déplore la gestion non transparente et peu démocratique du PDP/PS »<sup>5</sup>. Comme le confirme Carlos Toé (2007 : 43) : « Généralement, ceux qui s'en prennent à la direction, accusent celle-ci de ne pas être démocratique, c'est-à-dire que le parti est mal géré ; il est géré comme un patrimoine personnel en ce qui concerne la gestion des hommes et leurs carrières ».

---

<sup>5</sup> ZEBE Jean-Jacques, ancien membre du Bureau politique national du PDP/PS, entretien du 30 avril 2010 à Ouagadougou, de 10h à 11h30mn.

Dans la plupart des cas, les premiers responsables sont accusés de personnalisation du pouvoir, de gestion personnelle du parti sans tenir compte des instances du parti. Ce manque de démocratie au sein des partis politiques à l'origine de l'éclatement des partis politiques existants explique leur prolifération. Par exemple, en avril 1999, à l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA), le premier vice-président Boureima Zoromé, en conflit avec son président explique :

La goutte d'eau qui a fait déverser la vase est que Hermann (le président du parti) avait initié une marche dans le cadre des activités du G14 sans nous en informés. Il a lancé de façon unilatérale le mot d'ordre *Tékré*, c'est-à-dire le changement sans consulter les cadres du bureau politique. C'est tellement aventureux que les autres partis du G14 ont refusé d'y participer<sup>6</sup>.

De plus, les partis d'opposition se sont illustrés par la faiblesse de leur capacité à se regrouper autour d'une plate-forme minimale, et par leur manque de réalisme, de lucidité et de cohérence. Le déficit de dialogue et de confiance mutuelle, le refus du partage du pouvoir et la conception du pouvoir comme instrument de puissance et non comme un moyen de servir le bien commun, ont contribué à dévoyer la démocratie au Burkina Faso (Évêques du Burkina, 2010 : 7). Pour Bertrand N. Kologo, « Le choc des ambitions personnelles et les impatiences, la primauté des intérêts partisans sur le bien commun ont freiné les efforts pour la création d'alliances politiques dans ce pays »<sup>7</sup>.

En dehors de ces facteurs internes, ceux externes aux partis politiques sont non moins importants.

### **1.2.2. Les facteurs externes aux partis politiques**

La Constitution burkinabè du 02 juin 1991 à son article 13 alinéa 1 stipule : « Les partis et formations politiques se créent librement. Ils concourent à l'animation de la vie politique, à l'information et à l'éducation du peuple ainsi qu'à l'expression du suffrage ». Par cet article, le dispositif politico-juridique est ainsi mis en place et a favorisé un réel multipartisme. La constitution autorisant la création des partis politiques au Burkina Faso, chaque personnalité ayant une idéologie ou pas peut ainsi créer un parti politique. En effet, dès qu'un individu est populaire dans une région donnée, peut s'il le désire, créer son parti politique et participer aux éventuels scrutins. On assiste ainsi à la création des partis politiques dans tout le pays. Tirant

---

<sup>6</sup> ZOROME Boureima, ancien premier vice-président de l'ADF/RDA, entretien du 26 avril 2010 à Ouagadougou, de 15h à 16h.

<sup>7</sup> KOLOGO N. Bertrand, Chef coutumier, Commissaire à la CENI, entretien du 18 mars 2014 à Ouagadougou, de 9h à 10h30mn.

leur légitimité de la loi fondamentale, les partis politiques prolifèrent aux yeux de l'opinion nationale.

Aussi, assiste-t-on à la création de partis politiques pour des motifs économiques. Les difficultés d'aujourd'hui font que des individus sont prêts à user de n'importe quelle opportunité pour améliorer leur quotidien. Les partis politiques apparaissent alors comme une aubaine notamment, à cause des subventions qui leur sont accordées par l'Etat. En outre, il faut préciser que le financement des partis politiques par l'Etat est régi par la loi n°012-2000/AN du 02 mai 2000. Les partis politiques ayant en charge l'animation de la vie politique, doivent avoir des moyens pour cela, ce qui explique le financement de leurs activités. Ainsi, bon nombre de partis se créent dans le secret espoir de bénéficier du financement public, mais également pour certaines grandes formations politiques de l'opposition d'obtenir des financements occultes (Kaboré, 2007 : 19). Le financement qu'il soit public ou privé constitue de notre point de vue une des raisons de la pléthore des partis politiques au Burkina Faso. Pour preuve, pendant les élections, on voit des partis politiques recevoir les subventions de l'Etat mais sur le terrain ils sont totalement absents, ce qui est aux antipodes des vertus démocratiques. Au Burkina Faso et partout ailleurs en Afrique, on est rarement homme politique par conviction ; quelque fois parce qu'on veut « la tête » d'un homme et plus souvent parce qu'on cherche à améliorer son statut social personnel. Pour Roger T. Danioué (1997 : 158) ; « L'opposition se réclame du peuple, mais elle ne s'intéresse qu'à l'or du palais ». Le problème, c'est que de nombreux partis politiques, contrairement aux prescriptions relatives aux subventions de l'Etat, ne prennent pas la peine de rendre compte à la Cour des comptes de la manière dont cette subvention a été utilisée. Les communiqués de cette institution rappelant les protagonistes à l'ordre semblent n'avoir pas servi à grand-chose. La situation est d'autant plus cruciale que le système de contrôle lui-même semble ne pas être à la hauteur des enjeux. L'impunité enfonce ainsi ses tentacules dans l'univers politique au Burkina Faso.

Par ailleurs, l'opposition est généralement perçue par le parti majoritaire comme une menace à sa domination politique. Afin d'y faire face, une véritable tactique de fragmentation de l'opposition est élaborée et mise en œuvre. Outre le fait de créer de nombreux partis dont

certaines se réclament de l'opposition, le parti majoritaire suscite ou entretient des scissions au sein des partis de l'opposition. Salifou Diallo<sup>8</sup> le confirme en ces termes :

Si on peut accélérer leur décomposition interne, on le fait, c'est tout à fait logique. Personnellement, je ne peux pas dire que je suis blanc comme neige dans cette situation. J'ai souvent donné des coups à ce niveau, pas au-dessous de la ceinture, mais des coups politiques<sup>9</sup>.

Il ressort donc que, diviser l'opposition pour mieux régner a toujours existé en politique et dans tous les pays. Ailleurs, face à la stratégie développée pour l'affaiblir, l'opposition répond par des regroupements ou des alliances. Tel n'est pas le cas de l'opposition burkinabè qui demeure très éparpillée. Toutes les tentatives d'union ont jusque-là échoué. Dans ce pays, l'opposition semble même se singulariser par l'absence de stratégie de conquête du pouvoir. La faiblesse de l'opposition au Burkina Faso ne tient pas seulement au hasard et aux erreurs tant soit peu réelles mais tient aussi peut-être et surtout à la nature du système politique burkinabè qui s'évertue à contrôler, voire éliminer toutes les forces alternatives susceptibles de générer une contre-élite (Sawadogo, 2012 : 59).

En somme, une diversité de facteurs expliquent la rapide évolution numérique des formations politiques au Burkina Faso depuis 1991.

## **2. L'évolution des partis politiques au Burkina Faso de 1991 à 2017**

Si à la veille du référendum constitutionnel on dénombrait 23 partis politiques, cette dynamique s'est poursuivie de 1991 à 2000. Ainsi, à la veille des élections municipales de mai 2000, on dénombrait 62 partis et formations politiques (CENI, 2001 : 16). En 2005, 112 organisations politiques ont été répertoriées par le ministère en charge de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD)<sup>10</sup>. En août 2012, on a dénombré 107 partis politiques à jour selon la Direction des affaires politiques et des consultations électorales du MATDS. En 2017, le Burkina Faso a enregistré officiellement 148 partis et formations politiques (Moné, 2018 : 2).

Pour étudier cette évolution rapide du nombre de partis politiques au Burkina Faso, nous nous sommes intéressés au nombre de partis politiques ayant pris part aux quatre dernières élections

---

<sup>8</sup> Ancien Vice-président du Congrès pour la Démocratie et le Progrès (ex-ODP/MT), le parti au pouvoir entre 1991 et 2014.

<sup>9</sup> Interview de Salifou Diallo in *L'Evènement*, n°133, 10 février 2008, p.12.

<sup>10</sup> Editorial, « Politique nationale. Faut-il limiter le nombre de partis ? », in *Le Pays*, n°3403 du 24 juin 2005, p. 2.

législatives, c'est-à-dire la période de 2002 à 2015. Ainsi, pour la conquête d'une assemblée nationale comptant 111 sièges puis 127 sièges depuis 2012, il ressort le constat suivant<sup>11</sup> :

- 30 partis politiques ont participé aux législatives de 2002 ;
- 47 partis politiques ont été présents aux législatives de 2007 ;
- 74 partis ont pris part aux législatives de 2012<sup>12</sup> ;
- 81 partis ont participé aux législatives de 2015.

Selon le communiqué du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD) en date du 04 septembre 2020, pour les élections couplées (présidentielles et législatives) du 22 novembre 2020 prochain, au total 161 organisations politiques ont obtenu le quitus du ministère<sup>13</sup>.

Au regard de ces données, la classe politique burkinabè est l'une des plus pléthoriques au monde. Cela nous amène à nous demander combien de projets de société sont proposés aux Burkinabè par ces partis politiques. Or, la faune politique burkinabè se résume à trois ou quatre partis politiques, au regard des derniers résultats électoraux. Il s'agit précisément du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) le parti au pouvoir, de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) le premier parti d'opposition, du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) l'ex-parti au pouvoir et de l'Alliance pour la démocratie et la fédération / Rassemblement démocratique africain (ADF/RDA). Hormis ces quatre grands partis, existent d'innombrables partis politiques peu représentatifs, voire insignifiants sur l'échiquier politique et en offre d'alternatives, qui comme l'estime Norbert Tiendrebéogo, ne peuvent pas remplir une cabine téléphonique de militants<sup>14</sup>. Le problème est que ces partis politiques fonctionnent comme des clubs électoraux ou des regroupements d'intérêts économiques. De plus, nombreux sont en situation irrégulière vis-à-vis de leurs propres textes. Et plusieurs ne disposent ni d'adresse réelle, ni de siège, voire de ressources pour survivre dans le champ politique. Par ailleurs, ces partis ne tiennent jamais de congrès et n'ont jamais de bilan financier. Cependant ils sont prompts à retirer les chèques destinés au financement public des activités politiques (Somda, 2012 : 2).

---

<sup>11</sup> Source : CENI et Conseil constitutionnel.

<sup>12</sup> Il faut rappeler que cette législature a été interrompue par l'insurrection populaire de 2014 ; d'où l'organisation de nouvelles élections à la fin de la transition en décembre 2015.

<sup>13</sup> Communiqué du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation in [www.burkinademain.bf](http://www.burkinademain.bf) du 04 septembre 2020.

<sup>14</sup> TIENDREBEOGO Norbert, Président du Front des Forces sociales (FSS), entretien du 14 mars 2012 à Ouagadougou, de 9h à 10h.



Ainsi, ce qui devait être la force du système démocratique burkinabè est devenu son « talon d'Achille » : le nombre impressionnant de partis politiques créés par famille, par amitié, par clan, par groupe de nécessiteux<sup>15</sup>. Cet état de fait explique également l'inégale implantation géographique des partis politiques au Burkina Faso. En effet, dans l'ensemble, la plupart des partis ont des implantations soit urbaines soit locales voire purement médiatiques (CENTRE POUR LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE, 2008 : 53). Si cette situation semble plaire à la classe politique, il n'en demeure pas moins que des voix s'élèvent de plus en plus au sein des citoyens burkinabè, au regard de la situation socio-économique du pays.

En définitive, plusieurs facteurs expliquent la rapide évolution numérique des partis politiques sur l'échiquier politique burkinabè. Cette pléthore de partis sans base électorale n'est pas sans conséquences sur la qualité du processus démocratique en cours au Burkina Faso.

### **3. Les impacts de la pléthore des partis politiques**

L'échiquier politique national burkinabè ne cesse de s'agrandir au fil des jours, avec la création tous azimuts de partis politiques. Toutefois, cette foultitude de partis politiques engendre de nombreux inconvénients notamment l'absence d'alternance avec pour corollaire la naissance d'un parti dominant et le désenchantement de la population vis-à-vis de la chose politique.

#### **3.1.L'émergence d'un parti dominant et l'absence d'alternance politique**

Au Burkina Faso, depuis la restauration de la démocratie en 1991, et pendant près de trois décennies environ, le pouvoir est resté concentré entre les mains d'un méga-parti, en l'occurrence le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Cela est en grande partie dû à la faiblesse de l'opposition. En effet, le grand nombre de partis conduit à un émiettement au sein de l'opposition. Celle-ci devient incapable de proposer une alternative face au pouvoir en place. Avec un tel système, les élections deviennent une simple formule de légitimation du parti au pouvoir (CENTRE POUR LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE, 2008 : 8). En conséquence « le pouvoir se monarchise de plus en plus. Il y a donc un processus négatif : au lieu d'avoir un multipartisme qui assure l'expression plurielle de la volonté politique du peuple, il y a un monopartisme de fait » (Sawadogo, 2012 : 57). Le parti dominant se caractérise par deux grands traits : d'une part, il tend à s'identifier au régime politique auquel il sert de soutien, et, d'autre part, il distance en nombre de sièges les autres partis par un écart

---

<sup>15</sup> OUEDRAOGO Edouard, Directeur de publication du quotidien *Observateur Paalga*, entretien du 08 juin 2010 à Ouagadougou, de 9h à 10h.

significatif et durable. Généralement, il tient sa position hégémonique de la multiplication et du morcellement de ses adversaires.

Ce faisant, le système de parti ultra dominant comporte le risque de transfert de l'opposition politique au niveau des groupes de pression ou des organisations de la société civile, en témoigne l'insurrection populaire en 2014. Cela affaiblit l'Etat et constitue un risque de désintégration de la communauté nationale. L'opposition burkinabè, réduite à la portion congrue, sa capacité de peser sur le jeu démocratique et constituer un contre-pouvoir crédible est incertaine. Certains de ses ténors<sup>16</sup> se sont même interrogés sur l'utilité de siéger à l'Assemblée nationale compte tenu du rapport de forces qui leur est si défavorable. Dans ce contexte, l'avenir du jeu démocratique, indissociable de l'existence de contre-pouvoir, de la présence d'une majorité stable et d'une opposition crédible, et la possibilité de l'alternance, passe par un véritable aggiornamento de l'opposition (IDEA, 1998 : 30).

Ce n'est donc pas exagéré d'affirmer que l'émiettement des partis et mouvements politiques au Burkina Faso a engendré l'échec de leurs missions d'animation de la vie politique, de la conquête et de l'exercice du pouvoir.

### **3.2.La pléthore de partis politiques : un frein à la qualité de la participation politique**

La pléthore de partis politiques au Burkina Faso est à l'origine de la morosité générale de la vie politique. En effet, les populations sont désenchantées et sont réticentes à participer à la vie politique nationale. De nombreux citoyens se gardent de voter et lorsqu'ils s'y engagent, ce n'est pas avec la conviction nécessaire à une impulsion du jeu démocratique. Ainsi, voter se désacralise dans bien des cas et cela se ressent dans la gestion du pouvoir d'Etat et, de façon générale dans le fonctionnement des institutions de l'Etat. Cela se traduit par le manque d'intérêt des citoyens pour la politique, en témoignent les faibles taux de participation aux élections qui dépassent rarement 50%<sup>17</sup>. Les élections se succèdent et se ressemblent : ce sont les mêmes qui gagnent. Et l'électorat médusé observe le spectacle, souvent sans plus d'intérêt qu'un match de football diffusé en différé et dont le résultat est connu (Somda, 2012 : 2). Pour Roger J. Bemahoun (2014 : 2) :

---

<sup>16</sup> Notamment Laurent BADO du Parti pour la Renaissance (PAREN) et feu Hama Arba DIALLO du Parti pour la Démocratie et le Socialisme (PDS).

<sup>17</sup> En nous intéressant aux élections législatives organisées entre 1991 et 2015, on note ceci : 1992 : 27,91% ; 1997 : 44,4% ; 2002 : 32,19% ; 2007 : 37,27% ; 2012 : 75,96% ; 2015 : 60,13%.

L'analyse de la corrélation entre le nombre de partis en lice dans une province et le nombre d'abstention ou de bulletins nuls indique un lien positif et fort entre ces variables. Les coefficients de corrélation linéaires sont respectivement égaux à 0,85. Il en découle que le nombre d'abstention ou de bulletins nuls évoluent dans le même sens que le nombre de partis. Toute chose égale par ailleurs, une augmentation du nombre de partis en lice dans une province se traduirait en moyenne par une hausse du nombre de bulletins nuls ou d'abstention dans cette province.

De plus, le nombre pléthorique de partis politiques sans existence effective encourage le phénomène du nomadisme politique. C'est le fait pour un élu municipal ou un député, de quitter le parti sous la bannière duquel il a été élu, pour un autre parti. Ce phénomène a longtemps ébranlé la vie politique au Burkina Faso. Pour les électeurs, « cela constitue une trahison de la part de l'élu à qui ils ont porté leurs voix dans l'espoir que celui-ci défendra leurs intérêts au sein du conseil municipal ou au sein de l'hémicycle »<sup>18</sup>. Aujourd'hui, bien que cette question soit résolue par la Constitution et le Code électoral, le nomadisme politique sous d'autres formes continue d'être le cheval de bataille de certains acteurs politiques, en l'occurrence les élus locaux.

En outre, la pléthore de partis politiques au Burkina Faso fait qu'il est difficile pour les citoyens aujourd'hui de faire la distinction entre un parti politique de l'opposition et un parti de la majorité tant il existe des remue-ménages au sein de certains partis. Pour preuve, en mars 2014, le Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité a déterminé 71 partis de l'opposition et 28 de la majorité. Après cette publication<sup>19</sup>, le Chef de file de l'opposition burkinabè, Zéphirin Diabré, décèle 28 autres partis ne faisant pas partie de l'opposition. Ce faisant, il est difficile dans le contexte burkinabè de connaître avec exactitude le profil de nombreux partis politiques. Cela traduit le manque d'idéologie et de conviction de nombreux partis politiques dont l'ambition est de soutenir le parti au pouvoir. Ceci instaure un flou dans l'esprit de l'électorat, expliquant de facto son attitude vis-à-vis des hommes politiques en particulier et de la chose politique en général.

En définitive, le nombre impressionnant de partis politiques ne traduit pas forcément le dynamisme de la classe politique burkinabè, loin s'en faut. Il est plutôt le signe d'un grand émiettement des forces politiques et constitue un facteur d'aggravation de leurs faiblesses structurelles.

---

<sup>18</sup> SANKARA B. Stanislas, Président de l'Union pour la Renaissance/Mouvement sankariste (UNIR/MS), entretien du 10 mars 2014 à Ouagadougou, de 18h à 19h.

<sup>19</sup> Confère le quotidien burkinabè *Notre Temps*, n°048 du 26 mars 2014.

## CONCLUSION

Il résulte de ce qui précède que le paysage politique du Burkina Faso est caractérisé par une multiplicité de partis ou formations politiques dont la plupart rencontrent d'énormes difficultés. La prolifération des partis politiques prend des proportions inquiétantes. Qu'ils soient de l'opposition ou proches du pouvoir, ces partis politiques sans envergure nationale ou régionale, sont coupables de fourvoyer la classe politique aux yeux de l'opinion et favoriser le désintérêt des citoyens à la chose politique. Si aujourd'hui, on remarque une désaffection pour la politique, c'est sans doute parce que les acteurs ne donnent pas tous les gages de sérieux et d'une haute vision de l'intérêt public.

De structuration faible, la plupart de ces partis ne représentent pas la réalité de la diversité du peuple burkinabè et sont incapables d'assumer les fonctions qui leur sont assignées. Cela révèle la véritable configuration d'un paysage politique contraire à l'idéal démocratique. On voit naître à la volée des formations politiques. Comme l'atteste Simon Compaoré, « Chacun préfère être une tête de rat au lieu d'être la queue d'un lion, même s'il se trouve incapable de mobiliser dans sa propre famille »<sup>20</sup>. Dans ce contexte, la politique a perdu toute sa noblesse, sa beauté et tend, de plus en plus, à devenir un fonds de commerce. Il se pose alors la nécessité d'un regroupement des forces politiques animant la vie politique burkinabè. Aujourd'hui, la fusion des formations politiques est un passage obligé pour la survie de la démocratie burkinabè. Pour le bien de cette démocratie, les autorités actuelles doivent sans hésitation nettoyer les écuries d'Augias et mettre fin à cette pléthore de partis politiques, Si la pléthore de partis politiques était forcément synonyme de vitalité et de dynamisme démocratiques, alors le Burkina Faso serait l'un des pays les plus démocratiques au monde (Moné, 2018 : 2). Or cette prolifération de partis politiques s'apparente à une nouvelle forme d'incivisme qu'il convient de combattre. Le respect des textes structurant la vie des partis politiques par leurs leaders respectifs serait un début de solution aux crises que traversent ces partis. Cela relève l'enracinement d'une culture politique fondée sur la confiance et la modération (Sawadogo, 2012 : 84).

---

<sup>20</sup> COMPAORE Simon, ancien Maire de Ouagadougou, actuel Président du Mouvement du Peuple pour le Progrès (actuel parti au pouvoir), entretien du 05 avril 2014 à Ouagadougou, de 7h à 8h.

## SOURCE ET BIBLIOGRAPHIE

### 1. Sources orales

N°D'ORDRE	NOM et PRENOM (S)	STATUT	DATE/LIEU DE L'ENTRETIEN
01	COMPAORE Simon	Ancien Maire de Ouagadougou / Président du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP/actuel parti au pouvoir)	03/04/2014 à Ouagadougou
02	KOLOGO N. Bertrand	Chef coutumier / Commissaire à la CENI	18/03/2014 à Ouagadougou
03	OUEDRAOGO Édouard	Directeur de publication du quotidien <i>Observateur Paalga</i>	08/08/2010 à Ouagadougou
04	SANKARA B. Stanislas	Président du parti de l'Union pour la Renaissance/Mouvement sankariste (UNIR/MS)	10/03/2014 à Ouagadougou
05	TIENDREBEOGO Norbert	Président du parti Front des Forces Sociales (FFS). Décédé en 2014	14/03/2012 à Ouagadougou
06	ZEBA Jean-Jacques	Ancien membre du Bureau politique national du Parti des Démocrates Progressistes/ Parti Socialiste	30/04/2010 à Ouagadougou
07	ZOROME Boureima	Ancien premier vice-président de l'Alliance pour la Démocratie et la Fédération/Rassemblement Démocratique Africain (ADF/RDA)	26/04/2010 à Ouagadougou

### 2. Bibliographie

#### 2.1. Textes juridiques

Constitution burkinabè du 02 juin 1991 promulguée le 11 juin 1991.

Loi n°012-2000/AN du 02 mai 2000 portant financement des partis politiques révisée en 2009 par la loi n°008-2009/AN du 14 avril 2009 portant financement des partis et formations politiques et des campagnes électorales.

Loi n°32-2001/AN du 29 novembre 2001 portant charte des partis et formations politiques au Burkina Faso.

Loi n°015-2009/AN du 30 avril 2009 portant nomadisme politique.

## **2.2.Ouvrages, rapports, mémoires**

Centre pour la Gouvernance Démocratique, 2008, *L'alternance et les règles du jeu démocratique au Burkina Faso*, Ouagadougou, CGD, 89 p.

Commission Economique Africaine, 2013, *Rapport sur la gouvernance en Afrique III. Elections et gestion de la diversité en Afrique*, Addis-Abeba : CEA-PNUD, 286 p.

Commission Électorale Nationale Indépendante, 2001, *Bilan financier des élections municipales 2000*, Ouagadougou, CENI, 48 p.

Danioué (T. Roger), 1997, *Afrique : l'unité de mesure démocratique*. Paris, L'Harmattan, 165 p.

Evêques du Burkina Faso, *50 ans de souveraineté du Burkina Faso : quel avenir ?* , 15 octobre 2010, Ouagadougou, Conférence épiscopale Burkina-Niger, 20 p.

IDEA, 1998, *La démocratie au Burkina Faso*, Stockholm, Capacity-Building, Série 4, 182 p.

Kaboré (Raphaël), 2007, *Réflexion sur la multiplication des partis et formations politiques au Burkina Faso*, Ouagadougou, ENAM, Mémoire de fin de cycle, 65 p.

Lejeal (Frédéric), 2002, *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 334 p.

Locke (John), 2001, *Traité du gouvernement civil*, Paris : Vrin, Librairie philosophique, paragraphe 202.

Otayek (Réné) et al., 1996, *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, 391 p.

Sawadogo (Y. Alfred), Ouali (L. Armand), Ibriga (L. Marius), 2012, *Enracinement de la démocratie au Burkina Faso*, rapport, Ouagadougou, M.E.F., 88 p.

Toé (M. Carlos), 2005, *Les conflits internes aux partis politiques sous la IV<sup>e</sup> république*. Ouagadougou, Université de Ouagadougou, UFR/SH, Mémoire de maîtrise, 80 p.

## **2.3.Articles de presse**

Bemahoun (H. Roger Judicaël) , « Burkina Faso : De la nécessité de la limitation des partis politiques » in <https://lefaso.net/spip.php?article58787> du mercredi 16 avril 2014. Consulté le 11 novembre 2017.

Communiqué du Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité in *Notre Temps*, n°048 du 26 mars 2014, p.4.

Communiqué du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation in [www.burkinademain.bf](http://www.burkinademain.bf) du 04 septembre 2020, consulté le 05 septembre 2020.

Editorial, « Politique nationale. Faut-il limiter le nombre de partis ? », in *Le Pays*, n°3403 du 24 juin 2005, p. 2.

Interview de Salifou DIALLO in *L'Evènement*, n°133, 10 février 2008, p.12.

Kanazoé (Souleymane), « CCRP : Unanimité pour durcir les conditions de reconnaissance des partis politiques » in <https://lefaso.net/spip.php?article42874> du mercredi 6 juillet 2011. Consulté le 12 novembre 2017.

Moné (Théophile), « Pléthore de partis politiques. Il est temps de mettre fin à la pagaille » in <http://lesechosdufaso.net> du 1 mai 2018. Consulté le 23 octobre 2019.

Sangaré (Daouda), « Alternance dans les partis politiques. Vers un conflit de générations » in *Journal du Jeudi*, N° 1274 du 18 au 24 février 2016, p.7.

Somda (M. Joseph), « Démocratie burkinabè : Eléments d'analyse d'un système pervers » in <https://lefaso.net/spip.php?article51990> du 26 décembre 2012. Consulté le 11 novembre 2017.